



## Conseil économique et social

Distr. générale  
17 novembre 2014  
Français  
Original : anglais

---

### Commission de la condition de la femme

Cinquante-neuvième session

9-20 mars 2015

Suivi de la Quatrième Conférence mondiale  
sur les femmes et de la session extraordinaire  
de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes  
en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement  
et paix pour le XXI<sup>e</sup> siècle »

### Déclaration présentée par Asabe Shehu Yar'Adua Foundation, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, qui est distribuée en application des paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.



## Déclaration

Cette déclaration est présentée par Asabe Shehu Yar'Adua Foundation dans le cadre de la cinquante-neuvième session de la Commission de la condition de la femme. Les femmes jouent un rôle important dans l'édification d'une nation. Autonomiser une femme, c'est autonomiser une communauté. Dans les pays en développement, c'est souvent aux femmes qu'il incombe de subvenir aux besoins de la famille. Elles méritent donc d'être reconnues et traitées avec la plus haute importance, afin de créer une société porteuse et d'améliorer la croissance et la stabilité économiques.

C'est pourquoi l'Assemblée générale a lancé diverses initiatives visant à faire reconnaître la valeur des femmes dans la société. Elle a, par exemple, décidé que, chaque année, le 15 mai serait la Journée internationale des familles. En général, la responsabilité de l'éducation des enfants revient aux femmes. C'est la raison pour laquelle on entend souvent dire qu'autonomiser un homme, c'est autonomiser une seule personne, alors qu'autonomiser une femme, c'est autonomiser une communauté. En d'autres termes, l'autonomisation d'une femme afin qu'elle devienne ingénieuse et indépendante signifie qu'elle constituera, ainsi que sa génération, une ressource pour l'économie.

L'Assemblée générale a insisté sur l'importance des femmes dans la société en faisant du 11 octobre la Journée internationale de la fille. Cette journée sert à promouvoir l'importance des filles et à souligner les problèmes auxquels elles sont confrontées, tels que l'inégalité des sexes et la négation de leurs droits fondamentaux, ainsi que les solutions à y apporter.

## Problématiques

Lors de la présente session, la Commission de la condition de la femme s'efforcera d'examiner les réponses apportées aux décisions prises lors de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, qui s'est tenue à Beijing en septembre 1995. La Déclaration et le Programme d'action de Beijing ont été élaborés il y a une vingtaine d'années et de nombreuses décisions ont été prises depuis pour améliorer la condition de la femme, ainsi que sa stabilité économique.

La Déclaration et le Programme d'action de Beijing comportent les objectifs suivants :

- a) Égalité, développement et paix pour toutes les femmes;
- b) Prise en compte de la voix de toutes les femmes dans le monde entier et de la diversité des femmes;
- c) Garantie de la pleine réalisation des droits fondamentaux des femmes et des petites filles;
- d) Autonomisation des femmes;
- e) Élimination de la pauvreté, en impliquant les femmes dans le développement social;
- f) Élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des petites filles, ainsi que des obstacles à l'égalité des sexes et à la promotion et l'autonomisation des femmes;

g) Promotion de l'indépendance économique des femmes, notamment par l'emploi, et élimination du fardeau de plus en plus lourd que la pauvreté continue de faire peser sur les femmes.

Les efforts accomplis pour parvenir à la réalisation de ces objectifs ont significativement amélioré le bien-être des femmes et des filles dans le monde entier.

### **Obstacles à la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing**

La Déclaration et le Programme d'action de Beijing ont été examinés et adoptés lors de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes. Leurs dispositions devraient maintenant avoir été pleinement mises en œuvre et Asabe Shehu Yar'Adua Foundation espère que l'examen qui sera réalisé en 2015 par la Commission de la condition de la femme entraînera la pleine mise en œuvre de la Déclaration, afin que soient améliorées les vies des femmes et des filles du monde entier, notamment dans les pays en développement.

Des études révèlent que certains facteurs ont ralenti la mise en œuvre du Programme d'action. Il s'agit notamment de :

a) *Facteurs culturels* : Malgré de nombreuses campagnes et d'incessants efforts de sensibilisation à l'importance du rôle des femmes dans la société, il existe encore, dans de nombreux pays en développement, des normes culturelles qui restreignent le rôle des femmes dans la société, problème qu'il conviendra d'examiner lors de la présente session;

b) *Facteurs liés à la tradition* : Les pays en développement comptent de nombreuses traditions et lois archaïques qui font obstacle au développement social et culturel des femmes. La Déclaration et le Programme d'action de Beijing ne pourront être pleinement mis en œuvre que si ces lois sont révisées et modifiées, voire abrogées;

c) *Facteurs religieux* : Les religions sont profondément respectées dans le monde. Beaucoup les considèrent comme la première école de pensée. La parole des hommes de Dieu est très écoutée et les religions limitent le rôle des femmes dans la société en restreignant leur participation à la prise de décisions, aussi bien dans la sphère privée que publique. Si rien ne change, la Déclaration et le Programme d'action de Beijing pourraient ne jamais être mis en œuvre. Dans le monde, les doctrines des principales religions sont très suivies par un grand nombre de croyants. Il s'agit là de la question la plus sensible à examiner et à prendre en compte lors de la présente session;

d) *Facteurs sociétaux et influence de la société* : Les sociétés affichant un taux élevé d'illettrisme sont souvent accablées par le fardeau de l'ignorance, qui dresse des obstacles sur le chemin de l'épanouissement des femmes et des filles;

e) *Facteurs financiers* : La lenteur de la mise en œuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing peut également s'expliquer par les problèmes financiers rencontrés par la plupart des familles dans les pays en développement.

### Recommandations

Asabe Shehu Yar'Adua Foundation émet les recommandations suivantes, afin de s'attaquer aux contraintes et obstacles à la mise en œuvre complète et progressive de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing.

a) *Mise en œuvre du Programme d'action.* Dans la Déclaration de Beijing, il est indiqué que la mise en œuvre du Programme d'action exige l'engagement des gouvernements et de la communauté internationale et qu'en prenant des engagements, aux niveaux national et international, y compris lors de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, les gouvernements et la communauté internationale reconnaissent la nécessité d'agir immédiatement pour donner plus de pouvoir aux femmes et assurer leur promotion. Pour la mise en œuvre du Programme d'action, les gouvernements devraient collaborer avec les organisations non gouvernementales et les organisations de la société civile afin de sensibiliser l'opinion publique à l'importance des femmes dans la société;

b) *Éducation.* L'éducation joue un rôle essentiel dans la vie des femmes et des enfants. La plupart des femmes paient aujourd'hui leurs carences éducatives d'hier, et Asabe Shehu Yar'Adua Foundation recommande aux gouvernements non seulement de voter des lois garantissant l'éducation de base, mais également de s'engager aux côtés de différentes parties prenantes et de coopérer avec différentes entités pour fournir une éducation de base aux femmes;

c) *Sécurité adéquate.* Les gouvernements devraient prévoir des mesures de sécurité adéquates pour les femmes et les enfants, afin de promouvoir l'éducation des femmes et des filles et d'empêcher que l'épisode malheureux des lycéennes de Chibok (Nigéria) se reproduise;

d) *Création de centres d'accompagnement.* En 2014, le thème de la Journée internationale de la fille était « Autonomisons les adolescentes : mettons fin au cycle de la violence ». Mais une question demeure : « Comment mettre fin au cycle de la violence lorsque les femmes victimes n'obtiennent pas justice? » Nous recommandons sincèrement aux gouvernements de coopérer avec les organisations non gouvernementales et les organisations de la société civile ayant pour objectif de permettre aux femmes et filles victimes de demander réparation et de traduire les auteurs en justice.

En conclusion, on n'insistera jamais trop sur le rôle des femmes dans la société. L'éducation des femmes donne naissance à une société où elles sont indépendantes financièrement et ont un emploi, d'où une réduction de la pauvreté.